

**Programme temporisé : manifestation de Cluses 74, France**

## **3° édition du prix international du développement local**

### **Programme du colloque**

**3, 4 et 5 octobre 2013**

**Cluses « Espace les Allobroges »**

**Jacques Fontanel**

**3 Octobre**

### **La nouvelle division internationale du travail et sa traduction géopolitique**

Si l'on s'en tient aux leçons de la pensée libérale, l'expression économique du marché tend à éliminer les conflits armés<sup>1</sup>. Dans ce contexte, la globalisation est perçue comme un facteur de paix. Malheureusement, cette thèse n'a jamais été vérifiée. Les économistes font toujours comme si la sécurité allait de soi, que les Etats respectent le droit international tout comme les hommes fuient les conflits. Les propositions en faveur d'une transformation de la production des équipements militaires en projets de travaux publics généraux se heurtaient aux contraintes économiques, au moins pendant la période d'étude caractérisée par l'antagonisme de deux systèmes de production en situation de forte conflictualité. Dans un premier temps, le passage d'une production militaire à une production civile reste aléatoire.

Dans un premier temps, le passage d'une production militaire à une production civile reste aléatoire. Il existe en effet déjà des entreprises spécialisées dans le domaine civil qu'il va falloir concurrencer, alors même que les conditions de production du secteur militaire, traditionnellement protégé par le secteur public de toute concurrence, se prête facilement aux accords consensuels, au regard de l'importance des investissements à engager, sur des

---

<sup>1</sup> Fukuyama, F. (1989), *The end of History, The Public Interest*, Washington.

Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

périodes très longues<sup>2</sup>. En outre, les hypothèses de reconversion ne sont pas toujours politiquement acceptables, notamment parce qu'elles ne tiennent pas compte des élections régionales et des intérêts acquis. Dans cette perspective, on constate que les services productifs localisés (SPL<sup>3</sup>) fondés sur le développement du secteur militaire sont dépendants de décisions qui s'inscrivent dans une stratégie globale des Etats, les décisions des uns engageant celles des autres, dans le cadre de prospectives géopolitiques et géoéconomiques à forts aléas.

Dans ces conditions le SPL sur des productions militaires a besoin du conflit ou de sa menace. La baisse des dépenses militaires mondiale de 0,5 % entre 2011 et 2012 est due aux réductions des dépenses imposées par la crise des dettes souveraines, notamment dans les économies occidentales. En revanche, la tendance est différente du côté des BRIC, dont les dépenses militaires cumulées représentent 15% du total mondial, contre moins de 10% en 2000. . Le conflit permet la relance de la production, il transforme les modes de consommation et les habitudes sociales. Pourtant, il est incontestable de noter que, ceteris paribus, les dépenses militaires ont un coût d'opportunité, elles sont accusées de détourner des moyens financiers et de limiter ainsi les investissements civils. Dans ce cas, un SPL militaire ne va pas dans le sens de la reconversion.

L'histoire du capitalisme propose des phases sociales brutales qui, si elles ne donnent pas lieu à une guerre militaire, conduisent au développement de l'aliénation symbolique, comme s'y engage d'ailleurs résolument aujourd'hui la partie avancée de l'idéologie moderne de la globalisation<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Fontanel, J. (1994), *The economics of disarmament: a Survey*, Defence and Peace Economics, Taylor and Francis, London.

<sup>3</sup> Courlet C. et Pecqueur B. (1993) : "Systèmes productifs localisés et industrialisation", in Dupuy C. et Gilly J.P., 1993, "Industrie et territoire en France", Les Etudes de la Documentation Française, Paris, pp. 53-65.

Courlet.C.. (1994) : "Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ?" in Courlet, C., Soulage, B., 1994, Eds. : "Industrie, Territoires et Politiques publiques", L'Harmattan, Paris, pp. 13-32.

Courlet C. (1996) : "Globalisation et frontière" ; *Revue Sciences de la Société*, n°37, février 1996, pp. 27-36. Courlet, C. (2009), *L'économie territoriale*, PUG, Grenoble..

Courlet, Claude, 2001, *Territoires et régions: les grands oubliés du développement économique*, Paris, l'Harmattan, 133 pages.

Courlet, C.(2006), *Territoire et développement économique au Maroc, Le cas des systèmes productifs localisés*, l'Harmattan, Paris.

Lescure, M., Courlet, C., Counce, S.A., Tissot, L. (2007), *La mobilisation des territoires, Les districts industriels en Europe occidentale du XVIIe Siècle au XXe siècle*, Comité pour l'histoire économique et Financière de la France, Paris.

<sup>4</sup> Coulomb F., Fontanel, J. *The genesis of economic thought concerning war and peace*, Defence and peace economics, Vol. 19, n°5, October

Après la fin de la guerre froide, la surproduction d'armements se caractérisait par un excès de l'offre des entreprises sur un marché partiellement réglementé, favorisant les « exportations paupérisantes », les cessions d'activité, les récessions organisées ou les fusions, dans un contexte de réduction, voire de suppression, du rôle de l'Etat dans le capital des entreprises. En fait de dividendes, la réduction des dépenses militaires propose d'abord une situation de récession économique immédiate. Pour y faire face, il convient d'engager de lourds investissements nationaux, régionaux et sectoriels, car les « économies réalisées » ne dépassent que très rarement le coût de l'obsolescence forcée d'un capital productif important.

Il ne faut cependant pas oublier que le désarmement ne concerne pas nécessairement un pays, mais parfois une région à l'intérieur d'un Etat. Autrement dit, il est possible qu'un gouvernement décide d'augmenter ses dépenses militaires, mais aussi de restructurer sa production ou son armée, de telle sorte que certaines régions en bénéficient directement et que d'autres s'engagent indirectement dans un processus de désarmement. Si la région s'était constituée comme un service productif localisé (SPL) militaire, sa survie dépend de sa qualité intrinsèque, de sa recherche-développement, de ses avantages stratégiques de localisation, mais aussi et surtout de ses appuis politiques lorsque les choix sont opérés au sommet de l'Etat.

Aujourd'hui, au plan quantitatif, le format des armées françaises diminue<sup>5</sup>. Les budgets ont une tendance baissière, accélérée par la crise des finances publiques. Les forces opérationnelles se réduisent, au même titre que la production et l'achat des matériels afférents. Les matériels de défense deviennent de plus en plus complexes, utilisant des systèmes de systèmes à forte composante technologique, à la fois sophistiquée et onéreuse. L'armée a moins besoin d'hommes, mais de plus en plus d'hommes qualifiés, travaillant avec des matériels de haute technologie difficilement maîtrisable par une armée de conscription.

L'industrie d'armement s'insère progressivement dans la mondialisation<sup>6</sup>. Le Complexe militaro-industriel (CMI) a toujours disposé de privilèges et d'appuis politiques et économiques non négligeables. Il s'est traditionnellement vu attribuer le leadership de secteurs industriels vitaux. Aujourd'hui, il s'internationalise, même si les marchés restent encore principalement nationaux et si les gouvernements soutiennent toujours les exportations d'armes de leurs

---

<sup>5</sup> Smith, R. (2013), L'économie de la défense en France et au Royaume-Uni, Hartley, K. (2013), Economics and the end of conflict ?, in Liber Amicorum, Hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

<sup>6</sup> Coulomb, F, Fontanel, J. (2011), War and Capitalism, in The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism, Edited by K. Gouliamos and C. Kassimeris, Routledge Advances in Sociology, New York, London, 2011.

entreprises nationales, jusqu'à accepter d'en être les représentants officiels dans de nombreuses négociations bilatérales entre les chefs d'Etat. Les Etats-Unis ont cherché à rentabiliser leurs retombées militaires dans le cadre de la reconversion des industries de défense, en réduisant d'abord de moitié les fournisseurs attitrés du Pentagone, en fixant des normes commerciales pour les achats militaires, mais aussi en s'engageant résolument dans la vente d'armes à l'étranger en vue de réduire l'influence des autres pays sur la politique sécuritaire des acheteurs potentiels et d'améliorer les « économies d'échelle » des entreprises américaines.

Les citoyens des régions et localités directement concernés par les restructurations des stratégies et des activités de défense sont particulièrement attentifs aux évolutions économiques de ces décisions<sup>7</sup>. Il existe des études monographiques qui prennent en compte les systèmes de production localisés, sans pour autant que leurs résultats se prêtent à une généralisation vers d'autres régions. Il existe des travaux qui portent sur l'évaluation de l'impact régional des activités de défense. Ils appliquent plusieurs méthodes économiques bien spécifiques, mais elles produisent parfois des résultats discordants lorsqu'elles sont appliquées sur le même champ d'observation et d'analyse. Les modèles d'input-output ou interrégionaux sont souvent utilisés, mais ils peinent à fournir des informations significatives sur le moyen terme. Les modèles keynésiens ont parfois fait l'objet d'applications qui se sont rapidement heurtées à la connaissance insuffisante des flux interrégionaux.

En France, des villes comme Lorient, Toulon, Brest ou Bourges sont très influencées par les activités de défense et de nombreuses études ont mis en évidence les effets d'une décision gouvernementale de réduction ou de développement de certaines activités militaires au détriment ou à l'avantage d'autres investissements publics. En règle générale, une diminution de la demande d'armement sur un site « privilégié », à forte culture militaire, s'accompagne souvent, en compensation partielle, d'investissements étatiques dans d'autres secteurs de la région.

Les modèles dits « de la base économique » mettent en évidence les activités fortement initiatrices de croissance, qui génèrent ensuite des effets d'entraînement en boucle sur d'autres activités. Il s'agit de déterminer les activités fondamentales du développement d'un territoire en mettant en évidence les activités basiques et non basiques, celles qui produisent pour un même investissement le plus d'emplois ou de valeur ajoutée sur une période donnée. Il ne s'agit pas d'analyser le « noircissement » de la matrice composée des

---

<sup>7</sup> Aben, J., Malizard, J. (2013), Sécurité nationale et décentralisation. Les élus locaux et la défense de la nation, in *Liber Amicorum*, Hommage en l'honneur du Professeur Jacques Fontanel, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

tableaux de Léontiev, il s'agit plus d'une réminiscence des pôles d'activités, des secteurs productifs localisés et de la mise en évidence des secteurs clés d'une économie régionale. Dans l'application de ces modèles, la question de la qualité et de la disponibilité des statistiques reste, aussi, comme pour les autres méthodes d'application et d'analyse, essentielle<sup>8</sup>.

Les contraintes financières plutôt serrées d'aujourd'hui sont alors intégrées dans la réflexion générale du gouvernement. Un nouveau Livre Blanc de la défense vient d'être publié en 2013, définissant ainsi la mission sécuritaire de la France<sup>9</sup>. « Cette mission n'est pas seulement l'affaire de l'État. C'est aussi celle pour partie des collectivités locales et, sur le plan de la protection de leurs intérêts, celle des entreprises »<sup>10</sup>. Le nouveau Livre Blanc met l'accent sur trois priorités, la protection, la dissuasion, l'intervention, fondées à la fois sur une capacité autonome et réactive de projection et sur un processus de construction progressif d'une défense européenne efficace. Il maintient la sanctuarisation de la dissuasion nucléaire, il insiste prioritairement sur la cyberdéfense et le renseignement, il propose une nouvelle déflation des personnels militaires, il s'engage dans l'achat de drones américains et la maintenance plus longue des Rafales. Enfin, la recherche de coopérations industrielles, en vue d'augmenter les séries et de développer les économies d'échelle, devient une nécessité, notamment pour une Europe militaire trop « éclatée » dans la production nationale des armements de ses composantes.

En réponse, les syndicats présentent le Livre blanc comme un plan social, qui ne dit pas son nom, conduisant à la suppression de 34 000 emplois, auxquels il faudrait rajouter les emplois induits et la fermeture d'établissements au sein du Ministère. Ils dénoncent la reconsidération de l'actionnariat public au sein de plusieurs entreprises d'armement, considérant que le domaine régalien ne peut pas être remis en cause, pour ne faire dépendre, in fine, les décisions stratégiques que sur les seuls critères financiers.

Pour les régions productrices d'armes, une procédure de restructuration peut avoir des effets négatifs à court terme. Si la logique opérationnelle répartit les implantations sur le territoire national en fonction d'impératifs uniquement militaires, la superposition d'une contrainte de minimisation des coûts modifie nécessairement l'arbitrage. Au-delà du contexte géostratégique et des positionnements qui peuvent en découler, certains principes de reconfiguration géographique obéissent à de simples logiques de gestion, destinée à réduire, au

---

<sup>8</sup> Fontanel, J, Smith, R. (1990), The impact of strategy and measurement on models of French military expenditure, Defence and Peace Economics, 1990, Taylor & Francis.

<sup>9</sup> Livre Blanc, Défense et sécurité nationale, 2013, Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2013.

<sup>10</sup> François Hollande (2013), Ministère de la Défense, Le Livre Blanc 2013 rendu public, <http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/livre-blanc-2013>

moins à moyen terme, les coûts de la défense, à niveau de sécurité équivalent. Les impératifs économiques et notamment le poids croissant de la dette publique en période de crise poussent à la rationalisation dans l'organisation des armées<sup>11</sup>.

Au fond, l'efficacité passe avant les revendications concernant la nécessité d'une politique constante d'aménagement du territoire. L'Etat doit-il favoriser les « effets d'entraînement » des activités militaires sur l'économie d'une région ou, par principe d'égalité, faut-il qu'il engage une action de « saupoudrage » aux effets économiques difficiles à appréhender dans chaque région ? La dépendance d'une région aux activités de défense n'est pas nécessairement à éviter si les productions sont engagées dans des matériels de haute technologie. La Californie est sans doute l'Etat fédéré le plus producteur d'armement, mais ce secteur lui confère une puissance technologique suffisamment importante pour que Silicon Valley, largement financée en termes de recherche militaire appliquée, soit ensuite en mesure d'essaimer ses compétences dans la production de produits civils. Il est vrai que les chiffres sont têtus. La France dépense 25 fois moins en R&D militaire que les Etats-Unis, ce qui réduit d'autant l'impact de cette action de l'Etat en faveur des entreprises nationales.

Le modèle d'économie régionale proposé par Véronique Nicolini pour le site industriel de Toulon, avec comme champ d'application les armées<sup>12</sup>, est à ce titre intéressant. Il met en évidence les effets multiplicateurs des dépenses militaires en situation de croissance, mais aussi les effets déstructurants de l'ensemble d'une région en cas de perte des financements publics militaires. Les résultats dépendent de la nature des dépenses militaires et de la structure des relations industrielles du SPL. Il en va de même pour toutes les dépenses de maintenance et soutien des matériels, qui assurent aussi la disponibilité des systèmes de défense. Il faut alors maintenir les dépenses nécessaires pour faire face aux effets du vieillissement et aux défauts constatés à la suite de l'emploi des matériels, en vue de respecter le principe de fiabilité des instruments de la sécurité nationale. La question des coûts implicites dans l'organisation de la défense est susceptible de remettre en cause des équilibres fondés sur les seules logiques budgétaires et des coûts explicites.

Le secret militaire et la recherche excessive de la création de nouvelles performances ont favorisé la création de produits à « technologie baroque »<sup>13</sup>, la ségrégation dans le travail et des pratiques de prix publics faiblement contraignantes pour les entreprises habituées aux arcanes administratives. Le

---

<sup>11</sup> Droff, J., Malizard, J. (2012), Rationalisation versus Histoire dans l'organisation géographique de la défense de la France. Working Paper n°8- Mars 2013, Montpellier, Brest.

<sup>12</sup> Nicolini, V. (2003), L'effet des dépenses militaires sur les économies régionales et nationales, Thèse, Université de Toulon.

<sup>13</sup> Kaldor M. (1982), The baroque arsenal, Deutsch, London.

secret exerce un double rôle conflictuel. D'une part, il empêche parfois, pour les technologies sensibles, le secteur civil de propager une nouvelle technologie éventuellement adaptable à une production civile. D'autre part, de par sa présence et sa prégnance sur l'ensemble de la recherche, il incite au développement de « grappes de recherches » sur des thèmes proches, ouvrant aux protagonistes des possibilités accrues de contrats, tant dans le secteur militaire que dans le secteur civil. Les obstacles du secret militaire et des règles administratives très strictes créent une véritable culture d'entreprise, pas toujours en phase avec les exigences du marché.

L'Etat privilégie alors la réalisation d'économies d'échelle en s'engageant résolument vers une concentration spatiale de la production. Il s'agit aussi d'améliorer la « dualité » entre les usages civils et militaires dans les régions les plus compétitives du secteur de production. La question du matériel « baroque » n'a pas encore été vraiment élucidée et toujours plus de technologie avancée est réclamée dans chacune des armes disponibles. Les coûts des matériels militaires répondent toujours à la loi d'Augustine, soit une augmentation de l'ordre de 5 à 7 % chaque année<sup>14</sup>.

La France doit tenir compte des contraintes économiques. Or, aujourd'hui, la production militaire se heurte à trois contraintes principales qui ne peuvent inciter les entreprises à investir sur fonds propres pour maintenir ses compétences dans le domaine de la sécurité nationale, et, dans ce cadre, les considérations régionales ne sont que très faiblement prises en compte. D'abord, il existe une forte incertitude sur le volume concret des commandes de l'Etat sur un système de production. Le taux de profit n'est pas considéré comme suffisant au regard des contraintes et objectifs des entreprises, et cela inclus les propositions d'engagement trop lointaines au regard de l'horizon temporel propre de leurs stratégies et de leurs objectifs de profit. Enfin, les garanties offertes par l'Etat sur l'application de prochaines générations de systèmes peuvent refroidir l'investisseur privé, souvent réduit ou retardé par l'Etat lorsque celui-ci subit une crise grave d'endettement<sup>15</sup>.

Les partisans du passage direct « de l'épée aux charrues » considèrent que cette procédure de désarmement régional est source d'opportunités importantes,

---

<sup>14</sup> Smith, R., Fontanel, J. Weapons Procurement. Domestic production Versus Imports "New Conventional Weapons and Western Defence" (BELLANY & HUXLEY, Ed.), Frank Cass, London, 1987, 15 pages.

Fontanel, J., Ward, M. (1993), Military Expenditures, Armaments and Disarmament, Defence Economics, Vol. 4,

<sup>15</sup> Bellais, R. (2010), Une industrie de défense en transition. Implications pour la sécurité nationale, in, J. Fontanel (ed.), Economie politique de la sécurité internationale, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

parfois négligées, dans le secteur civil. Cependant, les coûts de la conversion des installations industrielles et le recyclage des forces de travail réduisent le potentiel des engagements financiers importants nécessaires pour entrer dans les marchés civils déjà en situation de concurrence internationale.

Les fameux « investissements de la paix » ne peuvent s'exprimer librement que si les technologies s'avèrent suffisamment duales ou si les nouvelles formes d'armement sont compatibles avec leur production par les anciennes bases industrielles, en évitant ainsi l'obsolescence. Ce qui est très rarement le cas. Une véritable réflexion en termes de développement régional ou de politique de SPL doit alors être mise en place. La question ne peut pas seulement être interprétée par les acteurs des dépenses publiques (dont le secteur militaire lui-même) et de la croissance nationale, elle doit aussi faire appel aux expériences, analyses et théories de l'économie régionale, spatiale et locale.